L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 17 JUIN 1888.

Les vacances d'Harry.

Cinq heures ont sonné à l'horloge de Saint-Paul, dans la *Cité*, cette ruche industrieuse ; tous les bruits vont se taire jusqu'au lendemain ; les agences, les bureaux, les magasins se ferment en hâte ; une foule d'employés se dirigent vers le bateau ou le chemin de fer qui va les emporter à quelques lieues de Londres, tout le monde se presse, les policemen se multiplient pour empêcher les accidents ; impossible de traverser les grandes voies sans courir le risque d'être écrasé par une voiture lancée au galop ou renversé par un gentleman qui court en : regardant sa montre ; "le temps c'est de l'argent," dit un proverbe anglais.

La cloche du bateau, abritée auprès de la dernière arche du pont de Londres, appelle les retardataires; un jeune homme manque de rouler dans le fleuve en se précipitant vers la passerelle qui mène au bateau. Une petite valise à la main, il se promène de l'arrière à l'avant pour choisir sa place, ni trop près, ni trop loin de la cheminée, le vent en poupe, à côté du pilote. Harry Bell est l'homme le plus fier et le plus heureux qui soit, en ce moment, dans Londres; clerc à l'agence de Moor Tepesy and Co, il a obtenu quinze jours de vacances.

Il a serré ses manches de lustrine au fond de ses poches; au lieu de rester tout le jour courbé sur les registres, additionnant des chiffres, il va respirer l'air pur et tiède de la campagne,—septembre s'annonce si beau!—Il a rompu sa chaîne, il sera maître de ses actions le pauvre employé qui depuis longtemps ne connaît que la règle et le travail.

Le bonheur rend expansif; Harry éprouve le besoin de lier conversation avec son voisin, un géant de physionomie peu avenante, au petit œil rusé, au sourire faux, laissant à découvert des dents de renard prêtes à mordre. Le clerc n'a pas l'ombre de défiance ; il bavarde et compte toute son histoire au compagnon de voyage que le hasard lui a donné. Enfant perdu, ramassé jadis sur les marches de la vieille paroisse de Mary-le-bond, il a été adopté par une marchande de légumes ; l'excellente femme lui a fait donner une jolie éducation ; elle est morte il y a peu de temps—Harry pleure encore son deuil.—La petite rente qu'elle lui a léguée, jointe aux maigres appointements de l'agence Moor, suffit au clerc pour vivre. Mais l'épaisse atmosphère de Londres l'a rendu anémique; le médecin lui ordonne le repos et le grand air ; c'est Greenwich que le jeune homme a choisi pour résidence ; économie de temps et d'argent, le voyage n'étant ni long ni coûteux. Bien entendu, Harry n'a pas la prétention de se loger dans l'hôtel où le lord-maire et les aldermen vont manger un poisson frit ; il rondira dans une petite pension de famille dans les prix modestes.

Le géant d'en vis-à-vis pipe noircie entre ses dents. Il croit bien avoir l'affaire du gentleman : une digne veuve de sa connaissance a une chambre de trop et cherche un pensionnaire, il sera là choyé comme un roi.

Et aussitôt l'obligeant personnage griffonna une adresse sur un papier sale qu'il tendit au clerc. Celui-ci, jaloux de témoigner sa reconnaissance, s'empressa d'offrir un verre de gin. Lorsqu'il eut fr'ou vrit, pour payer, son porte-monnaie, l'inconnu y jeta un coup d'œil assez rapide pour apercevoir quelques guinées, sans parler d'un billet de banque qui s'étalait imprudemment. Harry n'avait pas voulu laisser derrière lui ses petites économies.

Pendant la traversée, la pluie s'était mise à tomber et la nuit arrivait quand le bateau fit escale à Greenwich. Le clerc serra énergiquement la main de son nouvel ami qui s'excusa de ne pouvoir l'accompagner; il avait affaire à la station voisine; d'ailleurs, le gentleman trouverait facilement: la troisième rue à droite en suivant le fleuve, puis tourner à gauche, monter quelques marches, la dernière maison au fond d'une impasse.

En dépit de ces indications, Harry patauga longtemps dans une boue liquide, au milieu des rues désertes. Il ne rencontra sur son chemin qu'une bande de matelots qui traînaient d'une voix avinée. Pour rien au monde il n'aurait voulu s'adresser à eux. L'honnête citadin, de mœurs douces et timides, n'était pas d'une bravoure à toute épreuve. Cette ville maritime, entrevue par une soirée pluvieuse, l'impressionnait désagréablement ; il marchait au hasard, fourvoyé et s'égarant de plus en plus, lorsqu'au fond d'une ruelle il aperçut un écriteau balancé par le vent ; à tout risque il sonna et une vieille femme vint lui ouvrir. N'était-ce pas miraculeux ? Il se trouvait justement chez mistress Hachney, la veuve dont il cherchait en vain le logis depuis une grande heure.

—C'est ma bonne étoile qui m'a conduit ici, s'écria-t-il tout joyeux.

Un sourire plein d'ironie effleura les lèvres ridées de la vieille. Sans répondre, elle introduisit le voyageur dans un petit parloir sordidement meublé où une jeune femme de chétive apparence tricotait assise dans un coin. Elle leva vers le nouveau venu un regard triste et sembla vouloir lui faire des signes en cachette de la veuve; Harry n'en vit rien; il dévorait le pain bis et le lard rance qu'on venait de lui servir. L'infortunée parfois pour boire ses délices l'ale brune qui moussait dans un pot de faïence. Quand il ne resta plus une miette de pain ni une goutte de bière, le voyageur demanda à passer dans la chambre qui lui était destinée, Tandis que l'hôtesse allumait un bougeoir à la cheminée, la tricoteuse s'agita de nouveau; cette fois, Harry vit un doigt tourné vers la porte qui semblait dire: "Fuyez, il est temps encore."

La pauvre créature, pensa-t-il, me paraît légèrement timbrée; ce n'est pas à dix heures du soir, quand on meurt de fatigue et qu'il fait un temps à ne pas mettre un chien à la porte, qu'on abandonne le gîte qu'on a eu la chance de trouver : j'y suis et j'y reste.

La chambre du pensionnaire donnait juste à côté du parloir. Sans parler, mistress Hachney déposa la lumière sur une table bottesse et elle se retira, laissant à son locataire le soin de reconnaître et d'apprécier les lieux ; au papier moisi par l'humidité qui tombait en lambeaux, un lit d'une propreté douteuse, pas le moindre rideau, une cuvette fêlée sur la table et deux escabeaux de bois, l'inventaire du mobilier ne fut pas long. Harry n'était pas blasé sur les recherches de la petite bourgeoisie, il avait des habitudes de soin et de confort que cet intérieur négligé choquait singulièrement.

—Hum! murmura-t-il, mon compagnon de voyage exagérait un peu ; cette chambre n'a rien de royal; heureusement je n'y resterai que pour dormir; demain, dès l'aube, je file vers le parc pour courir en liberté avec les biches et les daims qu'on y rencontre à chaque pas.

Il se déshabilla, s'enveloppa de l'unique couverture de laine trouée qui garnissait le lit et éteignit sa lumière. Il s'endormait d'habitude comme un baby ; ce soir-là, le sommeil le fuyait obstinément; agité, nerveux, malgré lui ses yeux restaient grands ouverts ; il voyait un rayon lumineux qui, de la pièce voisine, filtrait sous la porte et il entendait un murmure de voix confus. Les deux femmes semblaient discuter : l'une parlait sur le ton de la prière; l'autre répondait avec aigreur; elle finit par élever assez la voix pour qu'Harry entendît ces mots :

—Trêve de jérémiades et de sensiblerie! Montez-vous coucher, Maud, votre mari va rentrer; nous avons à causer tous les deux et une petite sotte de votre espèce serait de trop entre nous.

Maud obéit et le parloir demeura silencieux quelques minutes; puis un pas d'homme retentit et une voix rauque demanda :

—Eh bien, la mère, avez-vous vu la pratique que je vous ai envoyée? Le papillon est-il venu brûler ses ailes à la chandelle ?

—Chut! l'homme est là dans la chambre voisine; il pourrait vous entendre s'il n'était, j'imagine profondément endormi. Il tombait de fatigue; vous en viendrez facilement à bout.

—Parbleu! un nigaud de clerc qui ne sait seulement pas boxer et dont la peau est aussi blanche que celle d'une jeune miss; il ne nous donnera pas autant de mal que l'Allemand de la semaine dernière. Vite, mon souper; il faut que je me mette à la besogne d'ici une demi-heure.

Bonté divine! cette voix, Harry la reconnaissait; c'était celle de son compagnon de voyage. Les cheveux hérissés de frayeur, le front mouillé d'une sueur froide, il écoutait. Maudite soit son imprudente confiance! être venu aussi facilement se faire prendre au piège! S'il y avait seulement moyen de s'évader par la fenêtre ? Doucement, le clerc se se leva; la fenêtre à coulisse, suivant l'usage anglais, n'avait sans doute pas été ouverte depuis longtemps; impossible de faire glisser sans bruit les ourlets sur les barres rainures. Mieux valait encore feindre de dormir. Qui sait? on se contenterait de le voler, on l'épargnerait peut-être.

En tous cas, le brigand ne se pressait guère; il mangeait et buvait en conscience pour se donner du cœur. La demi-heure était écoulée lorsqu'un *judas*, placé au pied du lit d'Harry, fut ouvert avec précaution et la tête du mari de Maud apparut.

—Vous avez raison, la mère, dit-il; venez voir comme il dort le chérubin ; il est capable de ne pas s'éveiller tout à l'heure quand la trappe jouera et que nous lui ferons son affaire dans la cave.

Il ne sont tour la vieille avança la tête au milieu du judas ; elle poussa un cri perçant.

—Etes-vous folle, damnée sorcière! fit le bandit en la repoussant brutalement et en refermant le judas.

—Allons, dit Jarousse, vous passerez la nuit ici.... Nous sommes en observation à deux pas, dans la montagne. De temps en temps, nous viendrons voir si le feu brûle et si vous ne manquez de rien. Nous vous donnerions bien nos manteaux, mais le froid est dur la nuit, et nous prendrait aux côtés. Heureusement, je crois que nos couvertures suffiront. Les voici. Etendez-les bien sur vos jambes, là, comme ça.

—Gardez-les. Vous auriez froid.

—Ne faites pas de façon. Nos manteaux sont épais et nous marchons, nous autres.... le sang circule.... tandis que vous, vous allez dormir.... Bonjour.... ne craignez rien.... nous veillons....

—Vous êtes bons.... Vous nous avez sauvé la vie.... nous prierons Dieu qu'il vous bénisse.....

Les douaniers se couvrirent de leurs manteaux, rabattirent le capuchon pour se garantir de la neige et de la bise, passèrent leurs carabines en bandoulière et partirent, après avoir jeté une brassée de bois sec sur la flamme.

Les jeunes filles restèrent longtemps sans dormir, puis peu à peu la fatigue fut plus forte que la peur de l'avenir, que la fièvre et les soucis. Leurs paupières s'appesantirent. Le sommeil les surprit, étroitement serrées l'une contre l'autre.

Et quand, deux heures après, Clin-d'Œil vint renouveler le feu, il les trouva dormant, paisibles, comme en leur lit chaud et doux de Bargemont, alors que seulement des rêves de bonheur bercaient leur repos, et que des tendresses attendaient leur réveil.....

Le douanier referma la porte avec précaution.

—C'est égal, murmurait-il, en renvoyant d'un coup de l'épaule droite sa carabine dans son dos, la particulière a beau être renommée à cinq lieues à la ronde, c'est rudement tapé, des filles comme celles-là!

Dans le courant de la nuit, elles se réveillèrent à plusieurs reprises, un peu engourdies ; cependant, le matin elles étaient mieux ; beaucoup de courbature seulement et les pieds endoloris, mais plus de fièvre.

Le feu brûlait, constamment ranimé, à tour de rôle, par les deux vigilants gardiens.

Quand elles ouvrirent les yeux, — et elles s'éveillèrent presque en même temps, — elles étaient seules; elles avaient la bouche amère de toute la fumée respirée depuis des heures et leur tête n'était pas très libre.

Elles se levèrent, chancelantes, étourdies.

Et parce qu'elles avaient besoin d'air pur, elles sortirent, enveloppées dans les couvertures des douaniers.

Ceux-ci, debout hors des murs de la maison, fumaient tranquillement leurs pipes en se promenant les mains dans les poches.

C'était à peine s'il faisait jour. Il ne neigeait plus. L'aube naissait, derrière les découpures sèches des branches d'arbres. Le ciel était toujours empâté de nuages gris. Pourtant il semblait que le froid fût moins vif.

Elles allèrent droit aux douaniers et leur tendirent les mains.

—Comment vous remercier, dit Isabelle, de tous les soins que vous avez eus pour nous ?

—N'en parlons pas, c'est si simple, dit Jarousse. Avez-vous faim? avez-vous soif?.... Clind'Œil est allé chercher du pain et du lait à l'auberge du *Rouge-Gazon*. On peut faire chauffer le lait. Ça vous fera du bien. Mais non gourdes ne sont pas vides, et si vous préférez un coup d'eau-de-vie?

—Un peu de lait nous suffira.....

Et avec hésitation, Isabelle reprit :

—Vous avez le droit de nous adresser quelques questions et de savoir ce que nous sommes et d'où nous venons. Votre bonté nous fait un devoir de ne rien vous cacher. Il faut que vous sachiez qui sont celles que vous avez obligées. Et nous avons confiance en votre discrétion.

Les douaniers ne répondirent pas. Ils

Pensées et maximes.

Qu'est-ce que l'esprit dont les hommes paraissent si vains? Si nous le considérons selon la nature, c'est un fus qu'une maladie et qu'un accident amortissent sensiblement. C'est un tempérament délicat qui se dérègle, une heureuse conformation d'organes qui s'ausent, un assemblage et un certain mouvement d'esprits qui s'épuisent et qui se dissipent. C'est la partie la plus vive et la plus subtile de l'âme qui s'appesantit, et qui semble vieillir avec le corps. C'est une finesse de raison qui s'évapore, et qui est d'autant plus faible et plus sujette à s'évanouir, qu'elle est plus délicate et plus épurée. Si nous le considérons selon Dieu, c'est une partie de nous-mêmes, plus curieuse que savante, qui s'égare dans ses pensées. C'est une puissance orgueilleuse qui est souvent contraire à l'humilité et à la simplicité chrétienne, et qui, laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sais que ce qu'il faudrait ignorer.

FLÉCHIER.

La tourbe des politiques, dont les esprits ne sont point instruits et confirmés dans la doctrine des devoirs et dans la contemplation du bien universel, rapportent tout à eux-mêmes, se regardent comme le centre du monde, et s'embarrassent peu du vaisseau de la République, quoique battu par la tempête, pourvu qu'ils puissent sauver leur petite barque et échapper seuls au naufrage.

BACON.

Si tu as fait quelque chose de bien, il ne t'est pas permis de t'en souvenir.

CHILON.

Il faut, en administration, se diriger sur les intérêts et les passions des hommes, pour les combattre et les contenir; mais en législation il faut consulter les principes de la société et la nature des choses. Je crains que dans les systèmes modernes de gouvernement on ne fasse le contraire. On constitue la société sur des intérêts particuliers, mais on a des principes d'administration ; et c'est ce qui rend les constitutions si vacillantes, et l'administration si dure.

DE BONALD.

Il n'y a point de qualité qui dépare tant celles d'un grand homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de sa réputation. L'on ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune; et c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire soi-même doublement.

DE RETZ.

Ramener toute ta vie à l'unité. Il n'y a qu'une idée universelle, centrale, but de toutes les actions extérieures, qui puisse rendre une cette vie si multiple, si confuse : Dieu, la vertu, le souverain bien, le devoir.

MAINE DE BIRAN.

Un prince n'a besoin, à la rigueur, que des yeux et des oreilles. La bouche ne lui sert que pour sourire.

CARMEN SYLVA.

Ne raisonnez jamais sèchement avec la jeunesse. Faites passer par le cœur le langage de l'esprit.

J.-J. ROUSSEAU.

Il n'y a rien que les hommes aiment mieux à conserver, et qu'ils ménagent moins que leur propre vie.

LA BRUYÈRE.

A un degré inférieur, la raison trouve presque tout risible ; à un degré supérieur, presque rien.

GŒTHE.

On fait deux fois une chose, quand on la sait et qu'on l'admire.

LEGOUVÉ.

Il n'y a pas de moyen, plus sûr de gagner l'affection des autres que de leur donner la sienne.

J.-J. ROUSSEAU.

L'homme sans principes est aussi ordinairement un homme sans caractère ; car s'il était né avec du caractère, il aurait senti le besoin de se créer des principes.

CHAMFORT.

La méfiance a aussi ses dupes.

MME SWETCHINE.

Toutes les grandes choses, qui ne sont pas exécutées, paraissent toujours impraticables à ceux qui ne sont pas capables de grandes choses; et le sais assuré que tel ne s'est point étonné des barricades de M. de Guise, qui s'en fût moqué comme d'une chimère, si on les lui eût proposées un quart d'heure auparavant qu'elles fussent élevées. Je ne sais si je n'ai pas dit en quelque endroit que ce qui a le plus distingué les hommes est que ceux qui ont fait de grandes actions ont vu devant les autres le point de leur possibilité.

DE RETZ.

Nul ne peut être heureux s'il ne joint de sa propre estime.

J.-J. ROUSSEAU.

Les véritables gens de bien sont d'autant plus prompt à se laisser tromper, qu'ils jugent d'autrui par eux-mêmes.

MOLIÈRE.

Il ne faut avoir de l'esprit que par mégarde et sans y songer.

FENELON.

Le petit enfant se sous le grand : c'est la loi de la nature; et le grand n'est pas généreux : c'est la loi humaine.

CARMEN SYLVA.

A la campagne :

Etonné de voir une kyrielle de moutarde, filleules et garçons, tous se ressemblant, jouer et patauger le long de l'étang du moulin, X...., qui passait par là, dit au meunier :

—Mais combien donc avez-vous d'enfants ?

—Ma femme, monsieur, vient d'accoucher du onzième.

—Diable!

—Oh! vous savez, on prend ses mesures; il y en a toujours quéqu'uns qui se noient.

Simples remarques d'un promeneur des environs de Paris :

La station du Pecq est au Vésinet.

La machine de Marly est à Bougival.

Les aqueducs de Marly sont à Louveciennes.

L'asile du Vésinet est à Croissy.

L'asile de Vincennes est à Charenton.

La maison de Charenton est à Saint-Maurice.

On parle à un père de famille d'un jeune homme à marier.

—Qu'est-ce qu'il fait, votre jeune homme ?

—Il est homme de lettres et il écrit, sous les quatre pseudonymes suivants : Claude Cyprien, Achille le Jeune, Noisy le Grand et Salomon III.

—Et sous lequel de ces noms est-il le plus.... inconnu ?

Champoireau, qui rentre toujours très tard, va, hier, chez un armurier pour acheter un revolver. On lui en offre un superbe de cinquante francs.

—C'est trop cher, dit Champoireau.

—Mais, monsieur, il est magnifique, et il est à six coups.

—Eh bien ! replique Champoireau, donnez-m'en un à un seul coup ; ça me suffira.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
CHEZ

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Le plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits
tous ouvrages faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA
Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$268,519 46	
Sur risques de rivières	5,999 19	
Sur risques maritimes	6,910 06	$281,428 73
A ajouter : Réserve pour risques non terminées, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348,039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		24,069 77
Total du revenu pendant l'année		$372,109 20
Déductions et dépenses :		
Réserve pour risques non terminées, le 31 décembre 1887		$93,575 92
Primes remboursées et cancellations		66,485 53
Assurances		15,052 25
Courtage et commissions		3,123 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$123,074 23	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 03	
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87	
Dépenses du bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32	
Compte des salaires du bureau local	10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887	$40,863 76	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83	
Total des dépenses et déductions		380,269 38
Balance nette		$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus	$18,951 83	
Réservé pour risques non terminées	$93,575 92	
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887	26,965 22	
Total sur les profits de 1887		45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,910 00
Bonds de la Louisiane, 4 pour cent, $143,500 00	121,000 00
Bonds Consolidés de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,427 90
Billets à recevoir pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,928 00
Dû sur jugements garantis par bon	22,723 97
Loyers à rentrer pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	125 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminées	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,024 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1889, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK, JOHN McCINTY, REW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT, SAMUEL R. CAREY, EMILE GAUCHE,
THOS. SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité : M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
Bureaux: No 33 rue du Camp.
TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL
CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
" " risques de rivières	728 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter : primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter : sauvetage et profits et pertes	11,195 76	
		74,146 58
		$163,444 28
A déduire : Pertes payées	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	261 60	
Commissions	4,214 76	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$86,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79
		$40,000 00

Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)
ETAT DE SITUATION
—DE LA—
New Orleans National Bank
De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.
A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.
ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,283,922 30
Surtirages		1,232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats-Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriété foncière, meubles, etc		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,129 34
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42	
Echanges pour le Clearing House	$72,916 30	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionaire (y compris les nickels	20 63	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	227,299 00	
Legal tender notes	252,000 00—	$638,045 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation	9,000 00	
		$105,864 00
		$22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98	
1 action M. O. Produce Exchange	125 00	
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00	
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00	
20 actions N. O. Warehouse Co	525 00	
Prines en cours de collection	45,513 24	
Meubles, accessoires, coffres-forts, etc	2,000 00	
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00	
		$439,684 14
		$3,688,858 83

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$438,684 14
	$3,688,858 83

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment par devant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle-Orléans, 11 janvier, 1888.
12 jan—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne
—Idmv—

ASSURANCES.
COMPAGNIE D'ASSURANCES
MECHANICS AND TRADERS
No. 14 rue Carondelet.
Bilan-huitième état de situation annuel.
Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	22,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non expirées, 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$303,679 52
A déduire— Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,787 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,086 48	
Commissions	31,570 06	
		143,011 91
		$244,292 29
A ajouter— Intérêts, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire— Pertes par le feu		$212,893 26
Pertes maritimes		9,307 03
Pertes de rivières		8,945 85
		$100,582 29
A ajouter— Intérêts, loyers et sauvetage		20,112 52
		$244,292 29

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.
CONFORMÉMENT au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887 :

Primes d'incendie	$252,568 66
Primes maritimes	11,034 79
Primes de rivières	5,485 26
	$269,088 71
Primes acquises de 1886	75,785 73
Total des primes	$344,874 49
A déduire— Primes non terminées pour 1887	$97,567 11
Primes remboursées	26,595 96
Réassurances	6,419 13
	$100,582 20
Primes net acquises	$244,292 29
A ajouter— Intérêts, loyers et sauvetage	20,112 52
Revenu net	$264,404 81
A déduire— Pertes par le feu	$212,893 26
Pertes maritimes	9,307 03
Pertes de rivières	8,945 85
	$100,582 29
A ajouter— Intérêts, loyers et sauvetage	20,112 52
	$244,292 29

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.
CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887 :

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur marine		2,229 57
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter : Risques non acquises de 1886		27,801 16
Total		$215,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33 077 66	
Moins applicable aux primes et dépenses générales	13,224 12	
		19,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées— Sur primes d'incendie	$64,478 00	
Sur primes de mers	3,138 67	
Sur primes de rivières	1,756 17	
		$69,372 81
Compte de réassurance	34,630 77	
Primes remboursées et réassurances	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, réparations	6 923 77	
		$176,813 22
		$89,162 50
Réserve pour— Primes non expirées	$37,146 53	
Primes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
		$89,162 50—$89,162 50
		$265,975 72

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 33
Prêts sur nantissement	9,850 50
Billets de Banque Nationale en circulation	5,925 00
Dépenses non-payés	250 00
Dépôts individuels à vue sur chèques	99,815 00
Certificats de dépôt sur demande	20,995 00
Certificats de dépôts à échéance	69,619 34
Chèques certifiés	3,367 75
Chèques du caissier en circulation	33,616 59
Dépôts des State-Unis	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) E. ZEUNER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment par devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.
A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, laissant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.
DIRECTEURS.
H. ZUBERBIER, HERM. OURTIUS
F. W. WECKERLING, J. W. LANGTON
J. HASSINGER, J. H. MERILE
P. W. DIELMAN, JOHN THORN
J. R. MEYERS, LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS
FRANK VATTIER, W. W. HUCK
C. B. FISCHER.
15 jan—1m

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.

FEUILLETON.

No. 15. Commencé le 1er juin

LA SŒUR AINÉE

—PAR—

JULES MARY.

PREMIÈRE PARTIE.

LE CHIRURGIEN.

V

—Suite—

Jarousse disait seulement de temps à autre.

—Une lampée d'eau-de-vie, voulez-vous ? Nous n'avons que ça à vous offrir !

Elles souriaient tristement et refusaient malgré l'insistance gracieuse du brigadier qui ajoutait :

—C'est de la bonne, vous savez!....

Quand elles se furent ramassées, elles remercièrent les deux hommes en pleurant. Jarousse et Marbe-atin étaient très décontenancés. Leur esprit était hanté de mille questions qu'ils n'osaient faire, par discrétion, par l'élégance des deux scènes, leur visage distingué leur en imposaient, en dépit de la misère, du dénuement de tout où ils les voyaient.

Elles comprirent sans doute cette curiosité très naturelle. Et, sans raconter leur histoire elles dirent simplement qu'elles se rendaient à Remiremont pour y chercher de l'ouvrage, qu'elles s'étaient égarées dans le bois, à la suite d'une mauvaise rencontre, et qu'elles n'avaient pu retrouver leur chemin.

—Remiremont ! fit Jarousse. Mais vous n'êtes pas sur la route. Vous alliez droit à Gizomagny. Enfin !....

Il y avait bien des points obscurs dans cette histoire ; mais en somme cela ne les regardait pas. Ils n'étaient pas des gendarmes. La contrebande, voilà leur affaire. Ces fillettes avaient froid. Elles semblaient malades. Cela suffisait pour exciter leur compassion. Elles allaient se reposer, tout d'abord. Le lendemain, on verrait.

—Allons, dit Jarousse, vous passerez la nuit ici.... Nous sommes en observation à deux pas, dans la montagne. De temps en temps, nous viendrons voir si le feu brûle et si vous ne manquez de rien. Nous vous donnerions bien nos manteaux, mais le froid est dur la nuit, et nous prendrait aux côtés. Heureusement, je crois que nos couvertures suffiront. Les voici. Etendez-les bien sur vos jambes, là, comme ça.

—Gardez-les. Vous auriez froid.

—Ne faites pas de façon. Nos manteaux sont épais et nous marchons, nous autres.... le sang circule.... tandis que vous, vous allez dormir.... Bonjour.... ne craignez r